



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES 2011
IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE RÉSEAUX 2011

DÉCLARATION INITIALE

en cas de création d'établissement ou de changement
d'exploitant intervenu en 2010

DÉPARTEMENT	
COMMUNE DU LIEU D'IMPOSITION	

TIMBRE À DATE DU SERVICE

Renvoyez un exemplaire AVANT LE 1^{er} JANVIER 2011 au service des impôts des entreprises ci-dessus,
auquel vous pouvez vous adresser pour tout renseignement.

ou téléphonez au :

ou messagerie :

A1 Identification de l'entreprise

COMPLÉTER ou RECTIFIER dans la partie droite les mentions absentes ou erronées

Dénomination ou nom et prénom	1	
Activités exercées	2	
Adresse du principal établissement	3	
Numéro SIREN	4	
Inscription au répertoire des métiers et de l'artisanat	5	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Comptable de l'entreprise : nom, adresse, numéro de téléphone	6	

A2 Identification de l'établissement

Adresse dans la commune	7	
Adresse où doit être envoyé l'avis d'imposition si elle diffère de celle indiquée au n° 7 ci-dessus	8	
Numéro SIRET de l'établissement	9	
Code de l'activité de l'établissement (NACE) et libellé	10	
Nom et adresse de la personne ayant établi la déclaration si elle ne fait pas partie du personnel salarié de l'entreprise. Téléphone : Adresse électronique :	À le Signature	

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité.
Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts.

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

A3 Origine de l'établissement (cases à cocher)

- Création d'établissement
 Début d'activité
 Transfert d'activité
 Acquisition d'établissement
 Apport
 Scission
 Fusion
 Autres (à préciser)

A4 Identification de l'ancien exploitant ①

Dénomination ou Nom et Prénom	
Activité exercée	

B Cotisation foncière des entreprises Période de référence : Année civile 2009 ou exercice de 12 mois clos en 2009**B1** Renseignements pour l'ensemble de l'entreprise

Entreprise créée en 2010			Entreprise existante en 2009				
Date de création de l'entreprise (jj/mm/aaaa)	1/...../.....	Date de création de l'entreprise (jj/mm/aaaa)	7/...../.....		
Effectif au cours de l'année civile 2010 ②	2	, ,	Effectif au cours de l'année civile 2009 ②	8	, ,		
dont	Apprentis sous contrat	3	, ,	dont	Apprentis sous contrat	9	, ,
	Handicapés physiques	4	, ,		Handicapés physiques	10	, ,
Chiffre d'affaires HT ou recettes HT estimés pour 2010	5		Chiffre d'affaires HT ou recettes HT en 2009 (ou de l'exercice clos en 2009, lorsque sa durée est égale à 12 mois mais ne coïncide pas avec l'année civile)	11			
Ajustement à l'année ③	ligne 5 x 12	6	Ajustement à l'année ③	ligne 11 x 12	12		
Recettes brutes HT provenant de la location ou sous-location d'immeubles nus à usage autre qu'habitation estimées pour 2010 ④	7		Recettes brutes HT provenant de la location ou sous-location d'immeubles nus à usage autre qu'habitation en 2009 ④	13			
Ajustement à l'année ③	ligne 7 x 12	8	Ajustement à l'année ③	ligne 13 x 12	14		

B2 Renseignements pour l'établissement ou l'installation produisant de l'énergie

Nombre de salariés employés par l'établissement au cours de l'année civile 2010 ⑤	1	, ,		
Activités à caractère saisonnier, indiquer la durée d'exploitation en semaines (cocher la case) ⑥		Durée d'exploitation pour le nouvel établissement en 2010 (en semaines)	2	
		Durée d'exploitation normalement prévue en 2011 (en semaines)	3	
Jeunes avocats (cocher la case) ⑦		Indiquer l'année de début de l'exercice de la profession (aaaa)	4
Auto-entrepreneur ayant opté pour le versement libératoire de l'impôt sur le revenu (cocher la case) ⑧			5	
Auto-entrepreneur exerçant une activité artisanale à titre principal créé à compter du 1 ^{er} avril 2010 ⑨ (cocher la case)			6	
En cas d'exercice de l'activité de diffuseur de presse, cocher la case ⑩			7	
Pour les immeubles nus ou meublés à usage autre qu'habitation donnés en location ou sous-location, indiquer la quote-part (antièmes) des parties communes (en pourcentage) ⑪	8			%
Date de raccordement au réseau de l'installation produisant de l'énergie (jj/mm/aaaa) ⑫	9/...../.....		

B3 Biens du nouvel établissement passibles d'une taxe foncière 13Si les biens sont pris en location ou en sous-location, joindre **obligatoirement** une copie du bail

1	N°		Rue						
	Bât		Esc	Étage		Surface occupée		Nature du bien 14	
	En cas de partage des biens, cocher la case		<input type="checkbox"/>	Nom du propriétaire ou du bailleur					Biens financés par une aide publique pour plus de 75%, cocher la case 15
								Biens bénéficiant de la réduction de l'article 1518 A bis du CGI, cocher la case 16	<input type="checkbox"/>
2	N°		Rue						
	Bât		Esc	Étage		Surface occupée		Nature du bien 14	
	En cas de partage des biens, cocher la case		<input type="checkbox"/>	Nom du propriétaire ou du bailleur					Biens financés par une aide publique pour plus de 75%, cocher la case 15
								Biens bénéficiant de la réduction de l'article 1518 A bis du CGI, cocher la case 16	<input type="checkbox"/>
3	N°		Rue						
	Bât		Esc	Étage		Surface occupée		Nature du bien 14	
	En cas de partage des biens, cocher la case		<input type="checkbox"/>	Nom du propriétaire ou du bailleur					Biens financés par une aide publique pour plus de 75%, cocher la case 15
								Biens bénéficiant de la réduction de l'article 1518 A bis du CGI, cocher la case 16	<input type="checkbox"/>

Si le cadre est insuffisant, joindre un état établi sur ce même modèle**C Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux**

Installation terrestre de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent (art. 1519 D du CGI) 17	1	Indiquer la puissance électrique installée au 1 ^{er} janvier 2011 si supérieure ou égale à 100 kW	Kilowatts
Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique des courants située dans les eaux intérieures ou dans la mer territoriale (art. 1519 D du CGI) 18	2	Indiquer la puissance électrique installée au 1 ^{er} janvier 2011 si supérieure ou égale à 100 kW	Kilowatts
Centrale de production d'électricité d'origine photovoltaïque (art. 1519 F du CGI) 19	3	Indiquer la puissance électrique installée au 1 ^{er} janvier 2011 si supérieure ou égale à 100 kW	Kilowatts
Centrale de production d'électricité d'origine hydraulique (art. 1519 F du CGI) 18	4	Indiquer la puissance électrique installée au 1 ^{er} janvier 2011 si supérieure ou égale à 100 kW	Kilowatts
	5	Indiquer le prorata hydraulique relatif à la commune	%

D Allègements accordés sur délibération portant sur un bien visé au cadre B3**Si vous remplissez les conditions, veuillez indiquer l'exonération pour laquelle vous désirez opter**

		Préciser le ou les biens du cadre B3 pour le(s)quel(s) le bénéfice de l'exonération de CFE est demandé	
Exonération de 100 % de la valeur locative des installations antipollution et des matériels destinés à économiser l'énergie ou à réduire le bruit (art. 1518 A du CGI) 21	1		
		Préciser le ou les biens du cadre B3 pour le(s)quel(s) le bénéfice de l'exonération est demandé	Cocher la case correspondante 20
			CFE
Exonération relative aux activités exercées dans une zone de recherche et de développement – Pôle de compétitivité (art. 1466 E du CGI) 22 <small>(cette exonération est exclusive de celles mentionnées au cadre E)</small>	2		

Les exonérations ne s'appliquent aux parts communale et/ou intercommunale de CVAE que si l'option a été prise à la fois pour la CFE et la CVAE

E Exonérations portant sur l'établissement

Si vous remplissez les conditions, veuillez indiquer l'exonération pour laquelle vous désirez opter

EXONÉRATIONS ACCORDÉES SUR DÉLIBÉRATIONS DES COLLECTIVITÉS LOCALES	Cocher la case correspondante ²⁰	
	CFE	CVAE
Entreprises de spectacle et établissements de spectacle cinématographique (art. 1464 A du CGI) ²³	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles (art. 1464 B du CGI) bénéficiant : - soit du régime de l'article 44 sexies du CGI (création d'entreprises nouvelles) - soit du régime de l'article 44 septies du CGI (création d'entreprises nouvelles pour la reprise d'entreprises industrielles en difficulté) ²⁴	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
« Jeunes entreprises innovantes » ou « jeunes entreprises universitaires » (art. 1466 D du CGI) ²⁵	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Exonération en faveur des caisses de crédit municipal (art.1464 du CGI) ²⁶	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Médecins, auxiliaires médicaux et vétérinaires ruraux (art. 1464 D du CGI) ²⁷	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Activités gérées par des services d'activités industrielles et commerciales (art. 1464 H du CGI) ²⁸ Indiquer la date de début de gestion :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Libraires indépendants (art. 1464 I du CGI) ²⁹	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Établissements situés dans une zone urbaine sensible (art. 1466 A-I du CGI) ³⁰	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Établissements situés dans les zones de restructuration de la défense (art. 1466 A-I <i>quinquies</i> B du CGI) ³¹	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
EXONÉRATIONS ACCORDÉES DE DROIT SAUF DÉLIBÉRATIONS CONTRAIRES DES COLLECTIVITÉS LOCALES	CFE	CVAE
Établissements situés dans les bassins d'emploi à redynamiser (art. 1466 A-I <i>quinquies</i> A du CGI) ³²	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Établissements situés dans une zone franche urbaine (art.1466 A-I <i>sexies</i> du CGI) ³⁰	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Établissements situés en Corse (art.1466 C du CGI) ³³	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Exonération en faveur de certaines locations en meublé (art. 1459-3° du CGI) ³⁴	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
EXONÉRATIONS ACCORDÉES DE DROIT SAUF DÉLIBÉRATIONS CONTRAIRES DES COLLECTIVITÉS LOCALES AU TITRE DE LA CFE ET DE DROIT AU TITRE DE LA CVAE	CFE	CVAE
Établissements situés dans les départements d'outre-mer (art.1466 F du CGI) ³⁵ Dans ce cas, cocher le taux de l'abattement auquel vous avez droit : - Abattement simple (80 %) <input type="checkbox"/> - Abattement majoré (100 %) <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Option pour l'encadrement communautaire relatif aux aides aux investissements à finalité régionale ³⁶

Exonérations nécessitant une déclaration spécifique disponible sur le site www.impots.gouv.fr :

- Exonération relative aux opérations dans le cadre de l'aménagement du territoire (art. 1465 et 1465 B du CGI)
- Exonération relative aux opérations réalisées dans les zones de revitalisation rurale (art. 1465 A du CGI)